



**Afin de reprendre les activités de formation en présentiel en vous accueillant en sécurité dans le cadre de la protection contre le COVID-19, vous trouverez ci-après les modalités mises en place au sein des locaux de l'institut :**

### POUR LES STAGIAIRES

#### **Mesures selon les recommandations des organismes officiels :**

- Sens de circulation dans les couloirs : interdiction des croisements dans le couloir.
- Respect de la distanciation sociale d'un mètre entre les personnes.
- Salles de formation :
  - capacité des salles adaptée aux mesures préconisées pour l'accueil des stagiaires : des fauteuils espacés les uns des autres selon les distanciations requises,
  - aération des salles au minimum deux fois par jour.
- Locaux et matériel sont régulièrement nettoyés, désinfectés\* comme suit :
  - après chaque pause : parties communes, sanitaires et toutes surfaces de contact (poignées de portes, digicode, bouton poussoir d'ouverture intérieur, interrupteurs, tables, chaises...),
  - 2 fois par jour : mobilier des salles de formation.

#### **Nos propres modalités :**

- **Entrée et parties communes :**
  - Accueil des stagiaires 30 minutes avant le début de la formation, afin d'étaler les arrivées.
  - Prise de température à l'entrée des locaux.
  - Port du masque obligatoire dans l'enceinte de l'établissement.
  - Savon liquide dans la salle de pause et les sanitaires + Gel hydroalcoolique pour la désinfection des mains, installé dans chacune des salles de formation.
  - Poubelle dédiée aux masques, mouchoirs en papier et gants jetables dans la salle de pause.
- **Salles de formation :**
  - ouvertes dès l'accueil, pour permettre au formateur et aux stagiaires de s'installer immédiatement dans leur salle et éviter les regroupements de personnes,
  - aération à chaque pause.
- **Temps de Pause :**
  - les stagiaires peuvent la salle de pause pour faire du café, du thé sous réserve de ne pas être plus de 4 personnes à la fois dans cet espace, en y respectant les distanciations sociales,
  - les pauses sont à prendre à l'extérieur du bâtiment en respectant les règles de distanciations sociales.
- **Toilettes :**
  - Essuie-mains papier jetables,
  - 2 points d'eau avec savon liquide,
  - file d'attente en respect des règles de distanciations sociales.

NB : Nous continuons bien sûr à assurer l'accessibilité PMR

### MESURES PRISES POUR L'ÉQUIPE :

En plus des dispositions précédentes : mise à disposition de masques et visières pour les salariés et les intervenants.

TOUTES CES MESURES CONSTITUENT UN ENSEMBLE QUI VA BIEN AU DELÀ DES NORMES  
ÉDICTÉES À NOTRE CONNAISSANCE À CE JOUR.

**L'ADHÉSION DE TOUTES ET TOUS AUX GESTES SANITAIRES DE BARRIÈRES EST PLUS IMPORTANT QUE JAMAIS.**

NOUS METTONS TOUT EN ŒUVRE POUR VOUS ASSURER LE MEILLEUR SERVICE  
ET SOMMES PRÊTS À VOUS ACCUEILLIR POUR LA REPRISE DE VOS FORMATIONS EN PRÉSENTIEL,  
DANS CES CONDITIONS DEVENUES NÉCESSAIRES, DÈS LE 1<sup>ER</sup> JUIN 2020.

**J'ai bien pris connaissance des mesures spéciales Covid-19 prises par l'Institut et je m'engage à les respecter.**

NOM :

Prénom :

Signature :

Fait à Marcq-en-Baroeul, le :